FORMATIONS

HORIZON EUROPE

2025

EUROPE

ANRT

ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE

FORMATIONS

HORIZON EUROPE

2025

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

SOMMAIRE

Le service Europe, Innovation, Compétitivité P.1
Notre expertise aux programmes de financement européens P2
Modalités pratiques :
- *formations inter-entreprises* *P3*
- *formations intra-entreprise* *P3*
- *parcours de formation* *P4*

L'équipe pédagogique P5
Ils nous ont fait confiance P7
Chiffres clés P8

Les formations Horizon Europe P.10

Les fondamentaux P.11
À la découverte d'Horizon Europe P12
Sécuriser ses financements en coûts réels P13
Décrypter les Lump Sum P14
S'emparer de l'accord de consortium P15
Formation Flash : les coûts de personnels P16
Formation Flash : l'audit financier P17

Les ateliers pratiques P.19
Du montage à la gestion d'un projet P20
Négocier son accord de consortium P21
Budget et reporting en coûts réels P22
Maîtriser les Lump Sum P23

Les parcours de formation P.25
Parcours finance
Panorama des instruments et des aspects financiers P26
Parcours juridique
Panorama des instruments et des aspects juridiques P28

Les autres formations P.31
Tout savoir sur l'Innovation Fund P32
Le Studio de l'innovation P33

Le service Europe, Innovation, Compétitivité

Notre expertise aux programmes de financement européens

Horizon Europe

Depuis plus de 20 ans, l'ANRT développe une offre de formation complète au Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI), avec la volonté d'accompagner les acteurs publics et privés dans le montage et la gestion de leurs projets européens. Ces formations allient théorie et cas pratiques pour améliorer l'excellence opérationnelle des équipes, quels que soient leur niveau et leur secteur d'activité. Dispensées par des formateurs experts, ces formations visent la montée en compétences de tous ceux qui participent au PCRI : directeurs, chercheurs, entrepreneurs, juristes, financiers, chargés de projets, chargés de valorisation, fonctions support.

Nos formations à Horizon Europe vous permettront de :

- Découvrir le Programme-Cadre « Horizon Europe »
- Acquérir de nouvelles aptitudes professionnelles, sur les aspects juridiques & financiers du Programme-Cadre
- Passer de la théorie à la pratique
- Echanger avec vos pairs

Forts de l'expertise de l'ANRT dans le domaine de la recherche partenariale et de notre connaissance des financements européens de la recherche, nous proposons également des formations pour comprendre les enjeux et plus-value du partenariat, et élargir le champ des opportunités de financement.

L'Innovation Fund

Le programme de financement européen « Innovation Fund » subventionne des projets d'investissement à fort potentiel innovant pour la décarbonation. Il cible en particulier des projets de démonstrateurs technologiques au service de la transition écologique ayant un budget pouvant aller jusqu'à 300 M€.

Cette formation vous délivre les clés pour soumettre un projet en adéquation avec les attendus.

Le studio de l'innovation

Le Studio de l'innovation guide, étape par étape, les start-up, PME, ETI dans la construction de leurs projets de recherche et d'innovation partenariale. Il repose sur la coopération de l'ANRT avec cinq institutions publiques de recherche : CEA, ENSAM, INRAE, ONERA, Sorbonne Université.
Ce parcours en plusieurs étapes vous permettra de déconstruire les a priori sur la recherche partenariale publique-privée, d'appréhender les modalités de mise en place du partenariat pour, *in fine*, identifier la bonne compétence dans le bon laboratoire pour mener à bien votre projet.

Modalités pratiques

L'ANRT propose des formations interactives : quiz, mises en pratique, séances de questions & réponses. Les sessions se déroulent en présentiel ou en distanciel, en inter ou en intra-entreprises.

Formations inter-entreprises

L'ANRT propose douze programmes de formations inter-entreprises, à découvrir dans ce catalogue.

Formations intra-entreprise

L'ANRT dispense des formations intra-entreprise selon un programme définit conjointement en amont, au plus près de vos spécificités avec un triple avantage :

- Bénéficier d'un programme adapté à vos pratiques réelles
- Faire monter en compétences vos équipes
- Favoriser l'interaction et les échanges de bonnes pratiques en interne

L'offre de formation en intra-entreprise porte sur l'ensemble des thématiques présentes au catalogue et au-delà :

- **Généralités sur le Programme-Cadre Horizon Europe :** pour découvrir le programme, ses opportunités et principes clés
- **Aspects juridiques :** pour comprendre les enjeux de l'accord de consortium (modèle DESCA 2.0) et sécuriser vos partenariats
- **Aspects financiers :** pour monter et gérer efficacement vos projets en coûts réels et en Lump Sum
- **Les appels à projets du pilier 2 :** pour tirer profit des projets collaboratifs et des opportunités de financement qui leur sont dédiés. Ce pilier *« Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne »* a pour objectif de soutenir les travaux et les recherches liés aux problématiques autour de 6 pôles thématiques (santé, culture/créativité/société, sécurité civile, numérique/industrie/espace, climat/énergie/mobilité, alimentation/bioéconomie/agriculture). C'est au sein de ce pilier que sont concentrés les projets collaboratifs d'intérêt pour la coopération public/privé.
- **La science ouverte :** au cœur des politiques de recherche et d'innovation, la science ouverte est une dimension obligatoire d'Horizon Europe qui s'applique à toutes les entités participantes, publiques comme privées. Il s'agit d'une approche fondée sur des méthodes et outils ouverts et collaboratifs pour le partage des connaissances et des résultats. Elle porte à la fois sur le libre accès aux publications et aux données de la recherche. Il est important d'en comprendre les enjeux stratégiques pour maximiser votre réussite d'une part. Et d'autre part, d'en respecter les obligations dans la mise en œuvre de votre projet.
- **La dimension de genre :** axe transversal incontournable d'Horizon Europe, sa prise en compte est désormais exigée dans tous les projets. Elle couvre à la fois la mise en place d'un plan d'égalité des genres, mais aussi la considération du genre dans les activités de recherche.
- **Le Conseil Européen de l'Innovation (EIC) :** instrument de financement du 3ème pilier du programme Horizon Europe, l'EIC finance, au travers de ses trois dispositifs (Pathfinder, Transition et Accelerator), l'innovation radicale risquée, de son émergence jusqu'à sa mise en œuvre et son déploiement sur le marché. Le Pathfinder, pour les phases d'émergence de l'innovation. Le Transition, pour transformer les résultats de recherche en innovation. Et l'Accelerator, pour les phases de croissance et de déploiement sur le marché. Instrument très compétitif mais rémunérateur, notamment sur le volet Accelerator (jusqu'à 17,5 M€), il est important d'en comprendre les attendus pour soumettre une proposition gagnante.

Vous avez un projet de formation intra-entreprise ? Remplissez notre **formulaire en ligne** ou contactez-nous directement : ***formation@anrt.asso.fr***

L'ANRT établira une proposition détaillée et chiffrée, reprenant la méthodologie adoptée, les objectifs et modalités pédagogiques, le programme de formation avec les séquences détaillées, les ressources dédiées, pendant et après la formation, pour assurer un suivi post-formation des participants.

Parcours de formation

Enfin, l'ANRT a mis en place des parcours de formation, pour un apprentissage étape par étape et à tarif préférentiel.

L'équipe pédagogique

L'ANRT met à votre disposition une équipe pluridisciplinaire, à l'expertise confirmée et aux expériences et compétences complémentaires.

L'équipe ANRT

Carole Miranda
Chef du service Europe, Innovation et Compétitivité, Carole Miranda est experte du Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI) depuis 30 ans. Depuis plus de 20 ans à l'ANRT, elle a acquis une solide expertise des dispositifs de financement à la recherche et l'innovation. Elle a conçu et réalisé plusieurs programmes de formation et d'accompagnement pour guider les innovateurs dans leur candidature aux programmes européens. Elle a notamment été membre du réseau PCN Innovation pour les PMEs des 5ème et 6ème PCRI ainsi que du programme Horizon 2020. Elle a été partenaire de projets européens pour stimuler les partenariats entre les entreprises et la recherche publique. Pendant 8 ans, elle a contribué à déployer le dispositif CIFRE ainsi que l'écosystème de l'ANRT ce qui lui a permis de naviguer dans de très nombreux réseaux dédiés à la R&I.

Depuis 2006, elle coordonne le « Studio de l'innovation », un programme dédié aux partenariats entre les entreprises et la recherche qu'elle a elle-même co-fondé. Depuis 2005, elle anime le Club PME ETI Innovation et Territoires.

Irene Creta
Avocate au Barreau de Rome, elle suit, en 2016, un master de spécialisation en droit de l'Union européenne à l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB, à Bruxelles, et travaille au Parlement européen. Après une expérience de recherche dans le domaine du droit pénal européen à l'ULB, elle rejoint, en octobre 2018, l'APRE *(Agence italienne pour la Promotion de la Recherche Européenne)* à Bruxelles.

En 2019, elle devient Point de Contact National en Italie pour les questions juridiques et financières des programmes Horizon 2020 puis Horizon Europe. En 2022, Irene rejoint l'ANRT et prend en charge le groupe de travail dédié à Horizon Europe (ERA et Contrat). Composé de 50 organisations, ce groupe de praticiens -experts explore ensemble les politiques européennes de R&I, les aspects stratégiques et les modalités de mise en œuvre du PCRI. Les domaines d'expertise d'Irene sont : les enjeux juridiques et financiers ; la propriété intellectuelle dans les projets collaboratifs ; l'accord de consortium DESCA ; la dimension de genre dans la R&I ; la science ouverte.

Marie-Pierre Sarrazin
Juriste de formation avec une spécialisation en droit Européen et droit des produits de santé, Marie-Pierre a intégré, en 2014, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) en tant que gestionnaire de contrats de recherche. Elle s'est rapidement spécialisée sur la gestion de projets européens et est devenue correspondante Europe auprès du siège de l'INSERM.

En 2018, elle devient chargée de Projets Européens au sein de la Direction de la Recherche de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Rennes. Elle est en charge de la mise en conformité des pratiques et outils internes avec les règles européennes, ainsi que du pilotage de la labellisation HRS4R pour l'établissement (obtenue en 2021). En 2021, elle rejoint l'Institut Imagine-UMR 1163, au poste de Coordinatrice Administrative et Budgétaire.

En 2022, Marie-Pierre rejoint l'ANRT et prend en charge l'activité de formation sur les aspects généraux du Programme-Cadre Horizon Europe, ainsi que sur tous les aspects juridiques et financiers. Par ailleurs, elle pilote le développement des formations intra-entreprise.

Valérie Philippart
Riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans en Ressources humaines et référente en droit social au sein d'un groupe spécialisé en sélection génétique animale et biopharmacie, Valérie a rejoint l'ANRT en octobre 2020.

D'abord rattachée au service en charge de la gestion des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (Cifre), elle intègre, en avril 2022, le service Europe, Innovation et Compétitivité, afin d'assurer la gestion administrative des formations. Elle est par ailleurs garante de l'animation et du suivi de la certification Qualiopi.

Les formateurs externes

Nicolas Bonnet
Ingénieur de formation, Nicolas Bonnet crée en 1997 l'un des premiers cabinets conseil français en financement européen de l'innovation - HLP Développement. Chef d'entreprise et européen convaincu, Nicolas a participé, depuis près de 30 ans, à de nombreuses opérations visant à améliorer la participation française aux programmes-cadres européens de R&D et d'innovation. Nicolas est également expert-évaluateur pour la Commission européenne depuis 1999, co-fondateur de l'ACI en 2012.

Il dirige aujourd'hui l'expertise « Europe et Projets collaboratifs » d'ABF Décisions, cabinet de conseil français spécialisé dans l'obtention de financements publics.

Ingrid Ly-Ky Méjane
Riche d'une expérience professionnelle de près de 20 ans en droit, pour la plupart au sein du CEA, comme juriste puis responsable juridique, Ingrid exerçait jusque récemment comme point de contact national juridique et financier pour Horizon Europe, et était également une des expertes nationales désignées par le Gouvernement auprès de la Commission européenne sur le modèle institutionnel de contrat de subvention de l'Union.

Forte de cette longue expérience européenne, Ingrid est aujourd'hui chargée de mission « affaires multilatérales » au sein d'un ministère, qu'elle représente auprès d'organisations internationales, dont l'Union. Elle est notamment l'experte nationale désignée auprès de la Commission européenne pour contribuer aux travaux d'un groupe d'experts sur les partenariats européens lancés sous Horizon Europe.

Pascale Pauplin
Conservatrice à la bibliothèque de Sorbonne Université, Pascale est responsable du département Publications & Open Access qui coordonne les formations à la science ouverte, administre le portail HAL Sorbonne Université, accompagne les revues, les chercheurs et chercheuses sur les questions de libre accès.

Elle a également pour mission de produire les indicateurs sur l'ouverture des publications de l'université. Enfin, elle est co-pilote du collège Publications du Comité pour la science ouverte.

Ils nous ont fait confiance

Dans le cadre de l'animation du RERI (Réseau Europe Recherche Innovation – réseau réunissant les professionnels des projets européens des Hauts-de-France), nous organisons chaque année plusieurs formations à destination de nos membres. Nous avons fait appel à l'ANRT à plusieurs reprises pour coconstruire des formations axées sur le montage et le suivi budgétaire et financier d'un projet Horizon Europe. Ces formations ont été d'une grande valeur pour notre réseau, en offrant des connaissances approfondies et des outils pratiques essentiels pour la gestion efficace des projets européens. Nous avons particulièrement apprécié la qualité des interventions de Irene Creta et Marie-Pierre Sarrazin, leur expertise et la pertinence des contenus abordés. Les sessions étaient bien structurées et interactives, favorisant un apprentissage enrichissant et stimulant. Grâce à ces formations, nos membres se sentent désormais mieux préparés pour relever les défis financiers et administratifs des projets Horizon Europe.

HDFID HAUTS-DE-FRANCE INNOVATION DEVELOPPEMENT — Région Hauts-de-France

Louise d'Armancourt,
Chargée de projets Europe Recherche Innovation,
HDFID

J'ai sollicité l'ANRT pour organiser deux formations «intra-entreprise» pour des groupes d'une dizaine de personnes, d'une part sur la prise en compte de la science ouverte et la dimension du genre dans les projets européens «Horizon Europe» et d'autre part sur la négociation d'un accord de consortium. C'est une équipe réactive et à l'écoute qui a répondu à ma demande, elle a mis en place ces deux formations dans un délai très bref, et su mobiliser des formatrices tant expertes du domaine de formation que pédagogues. Ces formations ont permis aux stagiaires de monter en compétence et de mettre en oeuvre rapidement ces nouvelles connaissances, grâce à des explications claires et exhaustives alliant théorie et cas pratiques, complétées par des supports de qualité.

Centrale Innovation

Bénédicte Martin,
Présidente du Directoire de Centrale Innovation
(filiale de valorisation de Centrale Lyon,
Centrale Méditerranée et Centrale Nantes)

Pour renforcer les compétences de notre équipe de consultants sur le programme Horizon Europe, nous avons organisé, fin 2023 et début 2024, trois sessions de formation intra-entreprise sur la préparation et le suivi financier d'un projet Horizon Europe. Ces journées, qui combinaient des aspects théoriques et pratiques, ont permis à notre équipe de se familiariser avec le programme européen et ses particularités.

Les résultats de ce cycle de formation ont été très positifs, mettant en avant l'expérience et le professionnalisme de l'équipe de l'ANRT (Irene Creta, Marie-Pierre Sarrazin et Valérie Philippart). Grâce à leur expertise, nous avons pu définir les contenus pédagogiques les mieux adaptés à nos besoins, en progressant progressivement dans la complexité des exemples et des cas présentés, ce qui a abouti à un programme de formation de grande qualité.

Je suis très satisfaite des résultats de ce cycle de formation, qui a pleinement répondu à nos attentes en termes de satisfaction de l'équipe, de compétences des formateurs et d'acquisition de compétences par notre équipe de consultants.

Merci encore pour cette formation précieuse et enrichissante.

iplusF

Laura Vega,
Gérante IPLUSF France

Le pôle Europe de la Direction des Programmes d'ARVALIS a pour mission, entre autres, d'accompagner les équipes techniques de l'Institut sur le montage de projets européens multi-acteurs. Nous avons déposé en 2023 deux projets concernés par les nouvelles règles budgétaires en lump sums, qui nous ont exposés à des contraintes de structuration des projets que nous avions largement sous-estimées. La formation intra proposée par l'ANRT a été plébiscitée par l'ensemble des collaborateurs du Pôle afin de mieux nous armer sur les financements en lump sums, qui pourraient à terme être élargis à un nombre grandissant d'AAP européens. Cette formation a permis de nous approprier les mécanismes d'un montage budgétaire en lump sums, en adéquation avec une structuration spécifique des projets, et de faire monter en compétences l'ensemble des collaborateurs de l'équipe. Aujourd'hui nous disposons de toute l'expertise nécessaire pour accompagner plus efficacement nos collègues sur ce volet.

Florence Leprince,
Responsable du Pôle Europe d'ARVALIS

Horizon Europe, se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum.

Cette formation sur une journée réalisée sur site à ENGIE Lab CRIGEN, a réuni 10 responsables de projet et ingénieurs de recherche. La réalisation sur site permet également d'intégrer des personnes de notre équipe gestion qui illustrent les propos de la formatrice avec nos propres outils et méthodes ; elle favorise les échanges et la dynamique interne. La qualité de l'information donnée et l'alternance entre enseignements théorique, exercices d'application et éléments concrets autour de bonnes pratiques répondait bien à nos attentes.

Une journée de formation très utile et opérationnelle dont la préparation, la réalisation et le suivi rigoureux ont donné entière satisfaction.

Hélène Pierre,
Business Developper, ENGIE Lab CRIGEN

Chiffres clés *

351
Personnes formées

33
Sessions inter & intra entreprises

97%
Participants ont acquis des connaissances utiles pour leur travail

4,44/5
Note moyenne

*données 2023

Les formations Horizon Europe

Les fondamentaux

A la découverte d'Horizon Europe

Sécuriser ses financements en coûts réels

Décrypter les Lump Sum

S'emparer de l'accord de consortium

Formation Flash : les coûts de personnels

Formation Flash : l'audit financier

À la découverte d'Horizon Europe

Horizon Europe est le Programme-Cadre de recherche et d'innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les opportunités de financement, les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature, depuis la préparation d'une proposition à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

Objectifs pédagogiques
Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation.
Se familiariser avec le processus de dépôt et d'évaluation d'une proposition.
Appréhender les principaux aspects juridiques et financiers.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Toute personne souhaitant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00	**Accueil et objectifs de la formation**
9h15	**Horizon Europe : contexte et structure par piliers**
9h30	**Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation** Pilier 1 : les bourses ERC, les actions *Marie Curie,* les infrastructures de Recherche Pilier 2 : les Clusters Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC) Les missions Les partenariats Règles de participation et de financement Statistiques et taux de succès
10h30	**La préparation d'une proposition** Dépôt en ligne Trouver ses partenaires Démarches préalables Le dossier de proposition Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles Mise en pratique
11h45	**L'évaluation de la proposition** Processus d'évaluation Conseils de rédaction et bonnes pratiques
12h00	**Le cadre contractuel** Convention de subvention Accord de consortium entre les partenaires
12h15	**La mise en œuvre du projet** Versement de la subvention Suivi des activités et rapports périodiques Diffusion et valorisation des résultats
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **4 heures** | **Distanciel** | **475 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Sécuriser ses financements en coûts réels

La formation porte sur tous les aspects financiers d'un projet Horizon Europe en coûts réels : règles de participation et de financement, forme de coûts, règles d'éligibilité par type de coûts (personnels, autres coûts directs, tierces parties) ; versement de la subvention, rapports financiers et audits.

Objectifs pédagogiques
Comprendre les principes de financement d'Horizon Europe.
Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul des différents types de coûts.
Prévenir les risques de rejets de dépenses en cas d'audit.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Horizon Europe : les règles de participation et de financement** Critères de participation Règles et taux de financement Connaître les coûts éligibles Compléter l'annexe budgétaire
11h15	**Déclarer ses coûts de personnels** Types de personnels éligibles Les options disponibles (coûts moyens, coûts réels, coûts unitaires) Eléments de rémunérations éligibles Calcul du taux journalier Enregistrement du temps passé Mise en pratique
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Les autres coûts directs** Frais de mission Amortissement des équipements Consommables et prestations de service
14h45	**Les tierces parties** Associer ses tutelles ou filiales au projet Partenaire associé au projet Comptabiliser la mise à disposition de ressources Différencier la sous-traitance et l'achat de biens, travaux et services
15h00	**Le versement de la subvention et les rapports** Calendrier et modalités de versement du financement Rapport continu, rapport périodique et rapport final
15h45	**Les autres contrôles applicables** Certification des états financiers (CFS) Audits
16h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **4,5 heures** | **Distanciel** | **475 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Décrypter les Lump Sum

Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) concernera 50% du budget d'ici à la fin du programme Horizon Europe (2027). Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur ses aspects financiers afin de de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications techniques, juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour décrypter les spécificités de ce nouveau mode de financement.

Objectifs pédagogiques
Saisir les spécificités du financement en Lump Sum à chaque étape d'un projet, du montage à sa mise en œuvre.
Savoir compléter l'annexe financière détaillée spécifique aux projets en Lump Sum.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi de projets européens, comptables, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00	**Accueil et objectifs de la formation**
9h15	**Lump Sum – Qu'est-ce que c'est ?** Définition et principes clés Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe
9h30	**Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum** Deux options possibles Le découpage du plan de travail « les work packages » L'annexe financière détaillée en Lump Sum : méthodologie de calcul par types de coûts Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC) Mise en pratique
11h30	**Evaluation de la proposition en Lump Sum** Prise en compte de l'annexe financière par les experts Utiliser le « dashboard » sur les coûts de personnels
11h45	**La mise en œuvre du projet** Modalités de versement de la subvention Suivi des activités et rapports Contrôles et audits Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
12h45	**La contractualisation** Convention de subvention Modifications budgétaires Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA 2.0)
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **4 heures** | **Distanciel** | **475 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

S'emparer de l'accord de consortium

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord.

Objectifs pédagogiques
Maîtriser les différentes composantes de l'accord de consortium (la gouvernance, les dispositions financières, la gestion de la propriété intellectuelle...).
Connaître les points clés pour sécuriser ses rapports avec ses partenaires.
Appréhender les spécificités liées à l'organisation du travail en consortium dans différents types de projets.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, juristes, chargés de valorisation, chercheurs.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00	**Accueil et objectifs de la formation**
9h15	**Introduction, l'accord de consortium et le modèle DESCA** Définitions Délais de contractualisation Le modèle DESCA
9h45	**La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Responsabilités entre les partenaires Connaître les différents rôles applicables Structure de la gouvernance
10h45	**Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Modalités de versement du financement
11h45	**La propriété intellectuelle** Règles applicables à la gestion du background et des résultats Régir les droits d'accès Mise en pratique
12h30	**Gestion des conflits éventuels entre partenaires** Résolution des conflits
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **4 heures** | **Distanciel** | **475 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Formation flash : les coûts de personnels

Les coûts de personnels représentent le poste de dépenses le plus important d'un projet. Ils sont par ailleurs la plus grande source d'erreurs de calcul pour les bénéficiaires. Depuis le démarrage d'Horizon Europe, un objectif de simplification des aspects administratifs et financiers anime la Commission Européenne. Au niveau des coûts de personnels, cela s'est traduit par la mise en place de formules de calcul uniformisées applicables à tous. Cette formation vous propose de décrypter les différentes options ouvertes pour le calcul des coûts de personnels (taux individuel, taux moyen, taux unitaire).

Objectifs pédagogiques
Comprendre les différentes options applicables en matière de déclaration des coûts de personnels.
Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul selon les différentes options.
Savoir estimer et justifier ses coûts de personnels.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**La déclaration des coûts de personnels en coûts réels** Types de personnels éligibles Plusieurs options : coûts individuels, coûts moyens et coûts unitaires Eléments de rémunérations éligibles Calcul du taux journalier en fonction des différentes options Enregistrement du temps passé sur le projet Valorisation des coûts de personnels Illustration pratique
11h45	**L'estimation des coûts de personnels en Lump Sum** Types de personnels éligibles Compléter l'annexe financière détaillée en Lump Sum Utilisation du dashboard Spécificités en fonction des instruments (projets collaboratifs, ERC, EIC) Illustration pratique
12h30	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **2,5 heures** | **Distanciel** | **190 € HT**

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Formation Flash : l'audit financier

Si l'audit financier est source d'appréhension pour les bénéficiaires, il est aussi un excellent moyen d'améliorer ses pratiques et procédures.

A l'occasion de la parution du modèle indicatif de l'audit financier pour les projets Horizon Europe, l'ANRT fait le point sur la procédure d'audit financier des projets en coûts réels, et vous transmet ses bonnes pratiques pour vous permettre de vous préparer au mieux à cet exercice.

Objectifs pédagogiques
Différencier les types de contrôles applicables.
Connaître la procédure de l'audit financier.
Acquérir les bonnes pratiques pour se préparer judicieusement.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, suivi d'échanges interactifs.
Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Les différents types de contrôle** Certificat sur les états financiers (CFS) Check, review et audits
10h45	**L'audit financier** Projets en coûts réels vs projets en Lump Sum Procédure de l'audit financier étape par étape Bonnes pratiques : comment bien vous préparer à chaque étape
12h30	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **2,5 heures** | **Distanciel** | **190 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Les ateliers pratiques

- Du montage à la gestion d’un projet
- Négocier son accord de consortium
- Budget et reporting en coûts réels
- Maîtriser les Lump Sum

Du montage à la gestion d'un projet

Atelier pratique
Horizon Europe est le Programme-Cadre de recherche et d'innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature allant de la préparation d'une proposition de projet de recherche à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.
Les mises en pratique permettront d'appréhender les attendus à chaque étape de la vie du projet.

Objectifs pédagogiques
Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation.
Démarrer efficacement dans le dépôt d'une proposition.
Maitriser les principaux aspects juridiques et financiers.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Toute personne souhaitant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	**Accueil et objectifs de la formation**
9h45	**Horizon Europe : structure, opportunités de financement et règles de participation** Contexte et structure du Programme Horizon Europe Pilier 1 : les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche Pilier 2 : les Clusters Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC) Les missions Les partenariats Règles de participation et de financement Statistiques et taux de succès
11h00	**Les démarches préalables** Plateforme de dépôt en ligne Ressources disponibles Trouver le bon appel, trouver ses partenaires Prérequis administratifs Cas pratique : prise en main et fonctionnalités du portail de soumission des projets
11h45	**Le dossier de proposition** Structure du dossier : les 3 critères (Excellence, Impact et Mise en œuvre) Focus sur les aspects transverses : science ouverte, dimension de genre, communication & dissémination Annexe budgétaire et coûts éligibles
12h45	Pause déjeuner
14h15	**L'évaluation de la proposition** Le processus d'évaluation Les clés pour rédiger un bon projet
14h45	**Cadre contractuel** Convention de subvention Les différents rôles à un projet Accord de consortium Organisation du travail en consortium
15h15	**La mise en œuvre du projet** Modalités et calendrier de versement de la subvention Suivi des activités et rapports périodiques Diffusion et valorisation des résultats
16h00	Mise en situation : démarrer efficacement dans un projet européen
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **6 heures** | **Présentiel** | **715 € HT** (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Négocier son accord de consortium

Atelier pratique
L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord
Cet atelier permet d'avoir une vision à 360° pour passer de la théorie à la pratique.

Objectifs pédagogiques
Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (gouvernance, dispositions financières et gestion de la propriété intellectuelle, ...).
Savoir mener une négociation pour sécuriser ses intérêts pour tous types de projets Horizon Europe.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	**Accueil et objectifs de la formation**
9h45	**Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA** Définitions Délais de contractualisation DESCA, les différents modèles disponibles
10h15	**La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Responsabilités entre les partenaires Rôles applicables pour un bon accord Structure de la gouvernance
11h15	**Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Modalités de versement du financement
12h00	**La propriété intellectuelle** Règles applicables à la gestion du background et des résultats Régir les droits d'accès
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Gestion des conflits éventuels entre partenaires** Résolution des conflits
14h30	**Cas pratique** Construire et négocier un accord de consortium Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **6 heures** | **Présentiel** | **715 € HT** (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Budget et reporting en coûts réels

Atelier pratique
Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe. Après un rappel des règles de base, la formation s'articule autour de deux cas pratiques : sur le budget et sur le reporting financier en coûts réels. Les participants, guidés par le formateur, travaillent en petits groupes dans un format propices aux échanges de bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques
Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts.
Construire son budget.
Déclarer ses coûts réels sans erreur.
Préparer son reporting.

Prérequis
Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion financière de projets européens, ou avoir déjà participé à la formation « Sécuriser ses financements en coûts réels ».

Pour qui
Directeurs financiers, comptables, contrôleurs de gestion, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	**Accueil et objectifs de la formation**
9h45	**Le montage du budget : rappel des aspects théoriques** Monter un consortium éligible Règles de financement Types de coûts éligibles Savoir compléter l'annexe budgétaire
10h45	**Cas pratique : identification des rôles des parties prenantes au consortium et montage du budget** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Le reporting en coûts réels : rappel des aspects théoriques** Eléments du rapport périodique Règles de calcul par types de coûts : personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties, ... Calendrier et versement de la subvention
15h00	**Cas pratique : le reporting financier et la déclaration des coûts réels** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Intermédiaires / experts | **6 heures** | **Présentiel** | **715 € HT** (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Maîtriser les Lump Sum

Atelier pratique
Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) représentera 50% du budget d'ici la fin du programme Horizon Europe. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects financiers afin de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour comprendre les spécificités de cette forme de financement.

Un focus sur l'annexe financière dédiée aux Lump Sum, complété d'un cas pratique, vous permettra une prise en main de ce document spécifique.

Objectifs pédagogiques
Comprendre les enjeux et spécificités du financement en Lump Sum.
Se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum à toutes les étapes du projet et anticiper les risques au sein du consortium
Maîtriser l'annexe financière spécifique aux Lump Sum.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, comptables, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	**Accueil et objectifs de la formation**
9h45	**Le financement Lump sum : qu'est-ce que c'est ?** Définition et principes clés Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe
10h00	**Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum** Deux options possibles Le découpage du plan de travail « les work packages » L'annexe financière détaillée : coûts éligibles et méthodologie de calcul par types de coûts Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
11h15	**Evaluation de la proposition en Lump Sum** Prise en compte de l'annexe financière par les experts Utiliser le « dashboard » sur les coûts de personnels
11h30	**La mise en œuvre du projet** Modalités de versement de la subvention Suivi des activités et rapports Contrôles et audits Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Cas pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
16h00	**Aspects contractuels et gestion du consortium** Contractualisation Modifications budgétaires Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA 2.0)
16h30	**Mise en situation : comment se préparer au mieux à la gestion en Lump Sum ?**
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **6 heures** | **Présentiel** | **715 € HT** (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Les parcours de formation

Bénéficiez de deux sessions de formation à un tarif préférentiel

Parcours Finance :
Panorama des instruments et des aspects financiers

Parcours Juridique :
Panorama des instruments et des aspects juridiques

Parcours Finance

Panorama des instruments et des aspects financiers

À la découverte d'Horizon Europe + Sécuriser ses financements en coûts réels

La première partie du parcours présente les spécificités du Programme-Cadre, sa structure, le processus, allant de la préparation d'une proposition de projet à sa mise en oeuvre, en passant par le cadre contractuel.

La deuxième partie du parcours se consacre aux règles de participation et de financement, aux catégories de coûts et règles d'éligibilité par type de coûts, ainsi qu'à la mise oeuvre financière du projet (modalités de versement de la subvention, rapports financiers et audits).

Objectifs pédagogiques
Découvrir les opportunités de financement d'Horizon Europe.
Se familiariser avec le dépôt d'une proposition de projet de recherche.
Connaître les règles d'éligibilité des coûts encourus lors d'un projet Horizon Europe.
Savoir les déclarer convenablement et assurer une gestion financière conforme pour limiter les risques.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

Ouvert à tous | **2 demi-journées** (4 heures et 4,5 heures) | **Distanciel** | **840 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

À la découverte d'Horizon Europe

9h00	**Accueil et objectifs de la formation**
9h15	**Horizon Europe : contexte et structure par piliers**
9h30	**Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation** Pilier 1 : les bourses ERC, les actions *Marie Curie,* les infrastructures de Recherche Pilier 2 : les Clusters Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC) Les missions Les partenariats Règles de participation et de financement Statistiques et taux de succès
10h30	**La préparation d'une proposition** Dépôt en ligne Trouver ses partenaires Démarches préalables Le dossier de proposition Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles Mise en pratique
11h45	**L'évaluation de la proposition** Processus d'évaluation Conseils de rédaction et bonnes pratiques
12h00	**Le cadre contractuel** Convention de subvention Accord de consortium entre les partenaires
12h15	**La mise en œuvre du projet** Versement de la subvention Suivi des activités et rapports périodiques Diffusion et valorisation des résultats
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Sécuriser ses financements en coûts réels

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Horizon Europe : les règles de participation et de financement** Critères de participation Règles et taux de financement Connaître les coûts éligibles Compléter l'annexe budgétaire
11h15	**Déclarer ses coûts de personnels** Types de personnels éligibles Les options disponibles (coûts moyens, coûts réels, coûts unitaires) Eléments de rémunérations éligibles Calcul du taux journalier Enregistrement du temps passé Mise en pratique
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Les autres coûts directs** Frais de mission Amortissement des équipements Consommables et prestations de service
14h45	**Les tierces parties** Associer ses tutelles ou filiales au projet Partenaire associé au projet Comptabiliser la mise à disposition de ressources Différencier la sous-traitance et l'achat de biens, travaux et services
15h00	**Le versement de la subvention et les rapports** Calendrier et modalités de versement du financement Rapport continu, rapport périodique et rapport final
15h45	**Les autres contrôles applicables** Certification des états financiers (CFS) Audits
16h00	Questions & Réponses Fin de la formation

ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Parcours Juridique

Panorama des instruments et des aspects juridiques

À la découverte d'Horizon Europe + S'emparer de l'accord de consortium

La première partie du parcours présente les spécificités du Programme-Cadre, sa structure, le processus allant de la préparation d'une proposition de projet à sa mise en oeuvre, en passant par le cadre contractuel.

La deuxième partie du parcours se consacre à la maîtrise des points clés de l'Accord de Consortium dans le cadre des projets collaboratifs au regard des spécificités : projets en coûts réels, en Lump Sum et projets incluant des partenaires associés.

Objectifs pédagogiques
Découvrir les opportunités de financement d'Horizon Europe.
Se familiariser avec le dépôt d'une proposition de projet de recherche.
Comprendre les différentes composantes de l'Accord de Consortium et en avoir les points clés.
Appréhender les spécificités en fonction des types de projet.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, juristes, chargés de valorisation, chargé du suivi des projets, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

Ouvert à tous | **2 demi-journées** de 4 heures | **Distanciel** | **840 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

À la découverte d'Horizon Europe

9h00	**Accueil et objectifs de la formation**
9h15	**Horizon Europe : contexte et structure par piliers**
9h30	**Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation** Pilier 1 : les bourses ERC, les actions *Marie Curie,* les infrastructures de Recherche Pilier 2 : les Clusters Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC) Les missions Les partenariats Règles de participation et de financement Statistiques et taux de succès
10h30	**La préparation d'une proposition** Dépôt en ligne Trouver ses partenaires Démarches préalables Le dossier de proposition Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles Mise en pratique
11h45	**L'évaluation de la proposition** Processus d'évaluation Conseils de rédaction et bonnes pratiques
12h00	**Le cadre contractuel** Convention de subvention Accord de consortium entre les partenaires
12h15	**La mise en œuvre du projet** Versement de la subvention Suivi des activités et rapports périodiques Diffusion et valorisation des résultats
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

S'emparer de l'accord de consortium

9h00	**Accueil et objectifs de la formation**
9h15	**Introduction, l'accord de consortium et le modèle DESCA** Définitions Délais de contractualisation Le modèle DESCA
9h45	**La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Responsabilités entre les partenaires Connaître les différents rôles applicables Structure de la gouvernance
10h45	**Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Modalités de versement du financement
11h45	**La propriété intellectuelle** Règles applicables à la gestion du background et des résultats Régir les droits d'accès Mise en pratique
12h30	**Gestion des conflits éventuels entre partenaires** Résolution des conflits
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Les autres formations

Tout savoir sur l'Innovation Fund

Le Studio de l'innovation

Tout savoir sur l'Innovation Fund

Le programme Innovation Fund, géré par l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA), subventionne des projets d'investissement à fort contenu innovant pour la décarbonation.
Il devrait allouer 38 milliards d'euros d'ici à 2030 (4 milliards alloués au dernier appel à projets 2024). Le programme cible en particulier des projets de démonstrateurs technologiques au service de la transition écologique de 2,5 à 300 M€ :

— à fort impact en termes d'évitement et/ou réduction d'émission de gaz à effet de serre sur les 10 prochaines années
— fortement innovant dans le secteur des technologies bas-carbone.

L'ANRT vous propose de décrypter le programme, de vous livrer les bonnes pratiques et les écueils à éviter pour multiplier vos chances de succès.

Objectifs pédagogiques
Comprendre les objectifs et les priorités du programme Innovation Fund.
Connaître les critères de sélection et les modalités de financement.
Se familiariser avec la préparation et la soumission d'une candidature.
Maximiser ses chances de succès.
Connaître les bonnes pratiques et les écueils à éviter.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte à tous..

Pour qui
Directeurs généraux, directeurs innovations, directeurs R&D, directeurs industriels d'entreprises de toutes tailles (PME, ETI, Grands groupes).

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique suivi d'études de cas et de bonnes pratiques. Un support de formation, un guide pratique et une bibliographie.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

12h00	**Lunch d'accueil**
13h15	**Objectifs de la formation**
13h30	**Carte d'identité du programme Innovation Fund** Contexte et objectifs du fond : réduction des émissions de GES, soutien à l'innovation, transition énergétique Structure et organisation de la CINEA Place du fond dans les programmes opérés par la CINEA
14h00	**Modalités de Financement** Les différents types de projets financés : du pilote au large scale Critères de sélection et processus d'évaluation Types de financements disponibles
14h45	**Processus de soumission des projets** Calendrier et modalités de dépôt de candidatures. Préparation étapes par étape : — calcul préliminaire des coûts éligibles — estimation des évitements de GES — identification des objectifs et des pièces justificatives — construction des éléments de réponse (Business plan, calcul GHG, démonstration de l'innovation, etc.) — plateforme de soumission et outils en ligne
15h30	**Études de cas et retours d'expérience** Analyse de projets ayant reçu un financement Présentation d'exemples d'échec sur le dispositif Leçons apprises et meilleures pratiques
16h15	**Conseils pour maximiser ses chances de succès** Stratégies pour renforcer une candidature Éviter les erreurs courantes Suivi et gestion des projets financés
16h45	**Echanges sur les projets potentiels** Les questions à se poser pour orienter son projet Evaluation et recommandations
17h15	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **4 heures** | **Présentiel** | **520 € HT** *(déjeuner inclus)*

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Le Studio de l'innovation

Le Studio s'adresse aux chefs d'entreprises, directeurs innovations, directeurs de R&D, chefs de projet qui souhaitent accroître leurs performances et élargir leur réseau pour bénéficier d'avancées en recherche et innovation. Le studio est coordonné par l'ANRT et mis en œuvre par les Arts et Métiers ParisTech (ENSAM), le CEA, l'INRAE, l'ONERA et Sorbonne Université. Il se compose de deux étapes principales dont la première est dédiée à la formation à l'innovation en partenariat. La seconde étape consiste en un temps d'échange privilégié d'environ une heure entre le participant et les experts des organisations de recherche partenaires du Studio.

Objectifs pédagogiques
Comprendre la plus-value de l'innovation en partenariat pour s'engager efficacement dans une relation partenariale.
Structurer une démarche d'innovation.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte à tous.

Pour qui
Directeurs de PME, CEO de start-ups, directeurs innovations, directeurs R&D, responsables de projets.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.
Distanciel possible sur demande (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00	**Accueil et objectifs de la formation**
9h15	**L'entrepreneur au pays des chercheurs** Connaître l'environnement de l'innovation en partenariat Comprendre la plus-value du partenariat public/privé
10h00	**Innover en partenariat** Comprendre le processus d'innovation et son écosystème Positionner son projet dans la chaîne de l'innovation Positionner son projet par rapport au marché
11h30	**Construire un projet d'innovation partenariale** Décrypter les modalités de partenariat public/privé Identifier les différents dispositifs de financement Evaluer les ressources nécessaires et les prérequis à la relation partenariale
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Trouver sa place dans le Programme-Cadre Horizon Europe** Les opportunités pertinentes pour les entreprises : — les projets collaboratifs — le Conseil Européen de l'Innovation (EIC) Se familiariser avec les différentes étapes du montage et de la gestion d'un projet
15h30	**Rentabiliser les résultats d'un projet** Comprendre la propriété intellectuelle pour protéger ses intérêts et créer de la valeur
16h30	**Echanges et retours d'expériences**
17h00	**Préparer l'étape 2 du Studio** Les entretiens, ou comment trouver les bons partenaires et les bonnes compétences
17h30	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous

7 heures

Présentiel
Distanciel possible sur demande (visioconférence sur Teams).

560 € HT
(le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE

33, rue Rennequin - 75017 Paris
Tél. : 01 55 35 25 50
www.anrt.asso.fr

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France

Octobre 2024